



ASSEMBLÉE DE PROVINCE

BUREAU

N° 311-2019/BAPS/DJA

AMPLIATIONS

| | |
|---------------------|---|
| Commissaire délégué | 1 |
| DJA | 1 |
| JONC | 1 |
| Archives NC | 1 |

DÉLIBÉRATION

approuvant le compte-rendu sommaire officiel (CRSO) de la séance publique de l'assemblée de la province Sud en date du 7 décembre 2018

LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n° 01-89/APS du 19 juillet 1989 portant règlement intérieur de l'Assemblée de la province Sud ;

Vu le rapport n° 6452-2019/1-ACTS/DJA du 28 février 2019,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 16 AVRIL 2019 LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : Est approuvé le compte-rendu sommaire officiel (CRSO), annexé à la présente délibération, de la séance publique de l'assemblée de la province Sud en date du :

- 7 décembre 2018.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.